

Golden Bangui - Investir autrement. Soutenir durablement.

PRÉAMBULE

Le projet **Golden Bangui** est une initiative portée par des acteurs économiques, technologiques et associatifs engagés en faveur du développement de la République centrafricaine.

Plus qu'un simple tirage au sort, **Golden Bangui** est un programme de mobilisation solidaire destiné à soutenir des projets à impact économique, social et environnemental, tout en valorisant les richesses, les savoir-faire et le potentiel d'investissement de la République centrafricaine.

Le projet repose sur quatre principes fondamentaux :

- **Transparence**, grâce à une gouvernance claire, une traçabilité complète des opérations et une communication régulière sur l'utilisation des fonds.
- **Intégrité**, par l'utilisation de procédures vérifiables et de technologies garantissant l'équité du tirage.
- **Innovation**, avec le recours prioritaire à des logiciels libres, des standards ouverts et des outils numériques sécurisés.
- **Solidarité**, en consacrant une partie des recettes au financement d'actions concrètes en faveur du développement durable, de l'entrepreneuriat et des initiatives locales.

La société **DMC Technologies**, spécialisée dans les solutions numériques et la transformation digitale, assure la conception et le développement de la plateforme, la cybersécurité, la protection des données, l'organisation technique du tirage au sort, l'audit des opérations ainsi que la communication, l'identité visuelle et la promotion du projet auprès du public.

La société **Invest In Bangui** est responsable de la sélection, de la fourniture, de l'authentification et de la remise des pièces d'or mise en jeu, conformément aux procédures définies dans le présent dossier.

L'association **NG Environnement** accompagne le développement du projet en identifiant les actions d'intérêt général susceptibles d'être soutenues grâce aux recettes de l'opération. Elle veille également au suivi des projets financés et à la mesure de leur impact auprès des populations bénéficiaires.

L'**Ambassade de la République centrafricaine**, lorsqu'elle en décide ainsi et dans le respect de ses prérogatives diplomatiques, peut intervenir en qualité de **facilitatrice institutionnelle**. À ce titre, elle peut favoriser les échanges entre les partenaires, accompagner les démarches de coopération, accueillir certaines cérémonies officielles ou contribuer à la visibilité institutionnelle du projet. Cette participation ne constitue ni une organisation juridique du jeu, ni une garantie de son déroulement, sauf engagement exprès formalisé par écrit.

Golden Bangui a pour ambition de devenir un programme de référence associant innovation technologique, transparence financière et engagement citoyen. En s'appuyant sur des outils numériques ouverts, une gouvernance responsable et des partenariats solides, le projet entend renforcer la confiance des participants tout en contribuant au développement économique et social de la République centrafricaine.

Le présent dossier a pour objet de définir l'organisation du projet, les responsabilités des partenaires, les règles de participation, les garanties offertes aux participants, les modalités de contrôle ainsi que les mécanismes de gouvernance, de transparence et de conformité applicables à l'ensemble de l'opération.

VISION

Golden Bangui a pour vocation de devenir un programme de référence en République centrafricaine, associant innovation technologique, transparence financière et engagement citoyen au service du développement durable.

Notre ambition est de démontrer qu'il est possible de mobiliser des ressources privées pour soutenir des projets d'intérêt général grâce à une gouvernance exemplaire, des technologies ouvertes et des partenariats de confiance.

Le projet vise à promouvoir une image moderne et attractive de la République centrafricaine en mettant en valeur son potentiel économique, ses ressources naturelles, ses entrepreneurs et ses initiatives locales. Il entend également favoriser une plus grande implication de la diaspora, des investisseurs et des partenaires internationaux dans le financement de projets structurants.

À travers Golden Bangui, nous souhaitons créer un modèle reproductible où chaque opération contribue à générer un impact positif, mesurable et durable. Les ressources collectées permettront de soutenir des actions dans les domaines du développement économique, de l'entrepreneuriat, de l'environnement, de l'éducation, de la formation, de l'innovation et de l'inclusion sociale.

L'utilisation prioritaire de logiciels libres, de protocoles ouverts et de mécanismes de vérification indépendants traduit notre volonté de garantir un haut niveau de transparence, de sécurité et de confiance. Chaque participant doit pouvoir comprendre le fonctionnement de l'opération et avoir l'assurance que les règles sont appliquées de manière équitable.

Golden Bangui ne se limite pas à l'organisation d'un tirage au sort. Il s'inscrit dans une stratégie de long terme visant à créer un écosystème de confiance réunissant entreprises, associations, institutions, investisseurs et citoyens autour d'un objectif commun : contribuer, ensemble, au développement durable et au rayonnement de la République centrafricaine.

LES PARTENAIRES ET LEUR RÔLE

La réussite du projet **Golden Bangui** repose sur une coopération entre des acteurs privés, associatifs et institutionnels, chacun intervenant dans son domaine de compétence afin de garantir la transparence, la sécurité et la bonne exécution de l'opération.

Chaque partenaire agit dans le respect de ses missions propres, des conventions conclues entre les parties et de la réglementation applicable.

DMC Technologies

DMC Technologies est le porteur technique et opérationnel du projet.

À ce titre, la société est notamment chargée de :

- la conception, le développement et la maintenance de la plateforme numérique ;
- la gestion des inscriptions des participants ;
- la sécurisation des données personnelles et des transactions ;
- l'administration des infrastructures informatiques ;
- la cybersécurité et la protection des systèmes d'information ;
- l'organisation technique du tirage au sort ;
- la mise en œuvre des mécanismes garantissant l'intégrité, la traçabilité et la vérifiabilité du tirage ;
- la production des journaux techniques, des rapports d'audit et des preuves numériques ;
- la communication digitale, la gestion du site internet, des réseaux sociaux ainsi que la création des supports visuels liés au projet.

DMC Technologies veille à ce que les solutions mises en œuvre reposent, autant que possible, sur des technologies ouvertes et des logiciels libres reconnus pour leur fiabilité et leur transparence.

Invest In Bangui

Invest In Bangui est le partenaire chargé de la gestion du lot principal.
Ses missions comprennent notamment :

- la sélection des pièces d'or mise en jeu ;
- la vérification de son authenticité ;
- la conservation de l'ensemble des documents permettant d'en garantir la provenance ;
- l'organisation de la remise officielle du lot au gagnant ;
- la délivrance des certificats d'authenticité lorsque ceux-ci sont disponibles.

Invest In Bangui s'engage à garantir la conformité du lot présenté dans le cadre de l'opération.

NG Environnement

NG Environnement intervient comme partenaire associatif du projet.

L'association contribue notamment à :

- identifier les actions et projets d'intérêt général susceptibles d'être soutenus grâce aux recettes de l'opération ;
- assurer un suivi des projets financés ;
- promouvoir les actions environnementales, sociales et éducatives retenues ;
- communiquer auprès des donateurs et partenaires sur les résultats obtenus.

L'association veille à ce que les fonds qui lui sont attribués soient utilisés conformément à son objet social et aux engagements pris envers les participants.

Ambassade de la République centrafricaine

Sous réserve de son accord préalable et dans le respect de ses missions diplomatiques, l'**Ambassade de la République centrafricaine** peut intervenir en qualité de **facilitatrice institutionnelle**.

À ce titre, elle peut notamment :

- favoriser les échanges entre les partenaires du projet ;
- accompagner certaines démarches de coopération institutionnelle ;
- faciliter les contacts avec les autorités compétentes ;
- accueillir, lorsque cela est possible, certaines cérémonies ou événements liés au projet ;
- contribuer à la visibilité institutionnelle de l'initiative.

La participation éventuelle de l'Ambassade ne lui confère aucune qualité d'organisateur, de gestionnaire, de garant juridique ou de responsable financier de l'opération, sauf disposition contraire résultant d'un accord écrit spécifique.

Gouvernance partenariale

Les partenaires s'engagent à collaborer dans un esprit de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance.

Les responsabilités de chacun sont définies par des conventions distinctes, précisant les obligations respectives, les modalités de coopération, les engagements financiers ainsi que les règles de confidentialité, de conformité et de résolution des différends.

Toute évolution de la gouvernance ou du rôle des partenaires fera l'objet d'une décision conjointe et, le cas échéant, d'un avenant aux conventions en vigueur.

GOVERNANCE

Principes de gouvernance

Le projet **Golden Bangui** repose sur une gouvernance simple, transparente et collaborative, fondée sur la coopération entre ses partenaires.

Les décisions sont prises dans le respect des principes suivants :

- transparence des opérations ;
- équité entre les participants ;
- sécurité des données et des systèmes d'information ;
- traçabilité des opérations techniques et financières ;

- responsabilité de chaque partenaire dans son domaine de compétence.

L'ensemble des partenaires s'engage à agir dans l'intérêt du projet, dans le respect des lois applicables et des conventions conclues entre eux.

Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage constitue l'organe de coordination du projet. À la date de publication du présent dossier, il est composé des représentants des partenaires suivants :

- un représentant de **DMC Technologies** ;
- un représentant de **Invest In Bangui** ;
- un représentant de **l'Ambassade de la République centrafricaine**, sous réserve de son accord et de sa disponibilité.

La composition du Comité de Pilotage pourra évoluer en fonction des besoins du projet ou de l'arrivée de nouveaux partenaires. Toute modification fera l'objet d'une mise à jour officielle du présent dossier ou d'un avenant.

Le Comité de Pilotage est notamment chargé de :

- superviser l'organisation générale du projet ;
- valider le calendrier des opérations ;
- assurer la coordination entre les partenaires ;
- veiller au respect du présent règlement ;
- approuver la clôture des inscriptions avant le tirage ;
- valider la publication des résultats et des rapports de l'opération.

Le Comité de Pilotage n'intervient pas dans la génération informatique du résultat afin de préserver l'intégrité du tirage.

Direction Technique

La Direction Technique est assurée par **DMC Technologies**.

Elle est responsable de :

- la conception et du développement de la plateforme numérique ;
- la gestion des inscriptions ;
- la protection des données personnelles ;
- la cybersécurité ;
- l'hébergement de la plateforme ;
- l'organisation technique du tirage au sort ;
- la conservation des journaux techniques et des éléments de preuve numériques ;
- la publication des résultats techniques de l'opération.

Toutes les opérations techniques font l'objet d'une journalisation permettant leur vérification.

Commissaire au tirage

Afin de garantir la transparence de l'opération, un **Commissaire au tirage** sera désigné avant la réalisation du tirage au sort.

Sa désignation publique interviendra après la clôture des inscriptions et avant le début des opérations de tirage.

Ses missions consisteront notamment à :

- constater la clôture définitive des inscriptions ;
- vérifier le nombre de participants enregistrés ;
- assister au déroulement du tirage ;
- constater le respect de la procédure prévue par le présent règlement ;
- signer le procès-verbal officiel du tirage.

Les modalités de sa désignation seront communiquées aux participants avant le tirage.

Évolution de la gouvernance

La gouvernance du projet pourra évoluer afin d'accompagner son développement.

Toute modification relative à la composition des instances de gouvernance, aux responsabilités des partenaires ou aux procédures d'organisation fera l'objet d'une mise à jour du présent dossier et sera portée à la connaissance des participants avant toute nouvelle édition.